

Travaux et entretien du patrimoine communal - Été 2021

Récupération de l'eau de pluie

Une citerne souple, reliée aux gouttières des ateliers municipaux, a été installée l'automne dernier.

Outre l'intérêt environnemental, la démarche est de ne plus utiliser d'eau potable pour arroser les nombreuses plantations des espaces verts ou pour nettoyer le mobilier urbain.

En effet, les services municipaux consomment environ 20 m³ d'eau pour l'arrosage chaque semaine. Avec une capacité de 160 m³, le service Espaces Verts aura une autonomie de 2 mois d'arrosage sans qu'il n'y ait de précipitations.

De plus, en utilisant cette eau de pluie, les services ne seront plus soumis aux restrictions préfectorales devenues depuis plusieurs années quasiment systématiques l'été.

Un panneau informant de cette démarche sera apposé sur la tonne à eau réservée à l'arrosage.



Entretien des espaces verts

Tous les ans à la fin de l'hiver, le service Espaces Verts effectue un nettoyage de l'ensemble des massifs de la commune : taille (rosiers, arbustes, vivaces, ...), désherbage et surtout paillage.

La taille est raisonnée et non systématique. L'objectif est de laisser les plantes développer leurs ports naturels ainsi que leurs floraisons. Par exemple, les hortensias devant la Maison Pour Tous sont taillés par suppression de quelques vieux bois à la base des arbustes, le reste étant juste effleuré.

Informations sur la gestion des espaces verts

Dans le but de compléter les panneaux de communication réalisés l'année dernière sur la gestion des espaces verts, de nouveaux panneaux ont été mis en place.

Ainsi vous pourrez rencontrer le long des chemins des informations simples sur des refuges pour hérissons en tas de bois ou encore des précisions concernant le fauchage tardif, refuge de la biodiversité.



Gestion du domaine boisé

Dans le cadre du suivi des espaces boisés de la commune, le 23 mars dernier, deux agents de l'Office National des Forêts accompagnés de deux agents municipaux ont arpenté le bois de Boudan et celui de Saint Christophe.

Des arbres ont été marqués afin qu'ils soient coupés.

Le but de cette opération est de sécuriser les boisements, surtout les allées, et d'éclaircir les reboisements opérés en 2000. Certains arbres ont souffert en raison des années successives de sécheresse.

Écopâturage - Les moutons et les brebis sont de retour

Bonne nouvelle pour les enfants et leurs parents, comme les années précédentes, la commune accueille pendant 6 mois des *Chèvres des Fossés* et des *Moutons d'Ouessant*.

Les animaux ont pris leurs quartiers début avril et auront pour tâche principale de limiter l'embroussaillage et les espèces végétales envahissantes. Ce formidable vecteur de lien social protège l'environnement en évitant d'entretenir ces surfaces avec des engins mécaniques.



Ces animaux ne sont pas la propriété de la commune. Ils sont loués à Miguel Dechère, auto-entrepreneur.

Vous pourrez voir pâturer :

- 5 chèvres des fossés, rue de Bruxelles ;
- 3 moutons d'Ouessant à côté du city stade ;
- 4 moutons d'Ouessant au bassin de rétention en bas de l'avenue Joël Le Theule.

Rappel important : lors de vos promenades, MERCI de bien vouloir respecter les consignes pour votre sécurité et le bien-être des animaux, à savoir : ne pas les nourrir, tenir vos animaux de compagnie en laisse, ne pas pénétrer dans les enclos, ne pas toucher aux clôtures et barrières ni effrayer les ovins et les caprins.